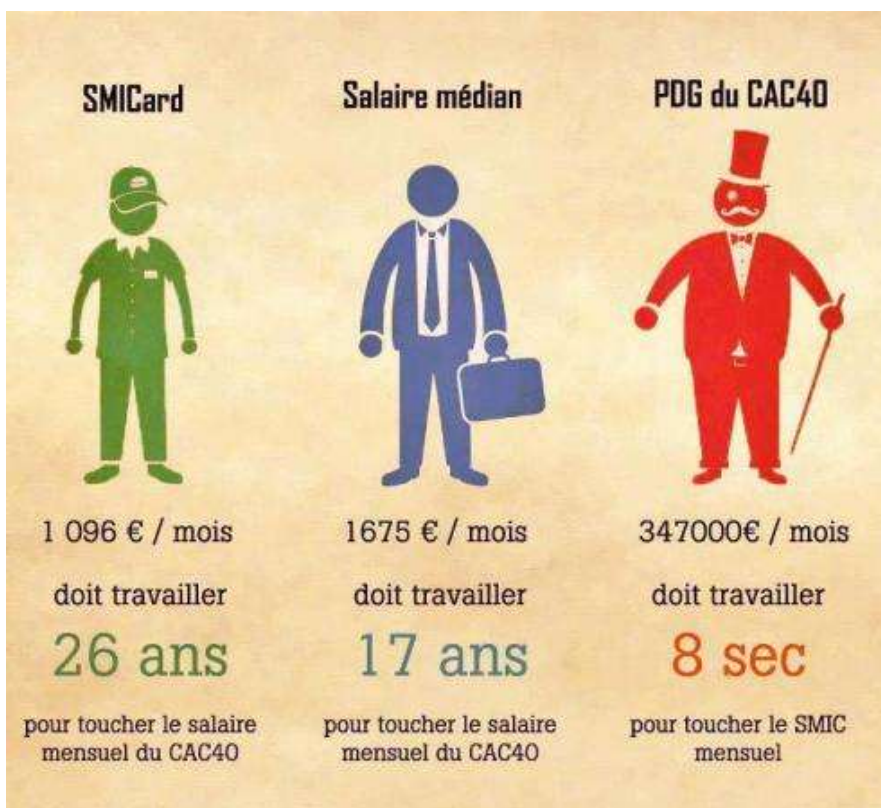


LUTTER CONTRE LE CHOMAGE C'EST MAINTENANT



SOMMAIRE

- ✓ ACTUALITES
- ✓ Congrès UL Lons
- ✓ Congrès UL Lons
- ✓ Elections
- ✓ Stages
- ✓ APPEL 13 Décembre
- ✓ Tract « violences faites aux femmes »
- ✓ Page Indecosa CGT
- ✓ Kankoihouki

MANIFESTATION DU 14 Novembre

A l'appel de la CES, les syndicats européens étaient à nouveau dans la rue le 14 novembre pour refuser les plans d'austérités en Europe et exiger une véritable réindustrialisation.

Dans le Jura une centaine de militants se sont rassemblés à l'appel de la CGT, FSU, CFDT et UNSA à Lons entre 12h et 14h. Vins chaud et sandwiches étaient proposés par la CGT pour donner un contenu festif à cette action.



AG syndicat Solvay

Récemment a eu lieu l'AG du syndicat Solvay qui a élu un nouveau secrétaire suite au départ en retraite de notre camarade Dominique Berner. Bonne retraite « active » à Dom.

Et bienvenu à Christian Ahlen qui va impulser la vie syndicale sur le site de Solvay



ACTION C&K

Malgré l'autorisation de l'inspection du travail de licencier Fabrice Pone, la CGT continue de dénoncer la répression syndicale qui s'abat sur les militants CGT de C&K.

La CGT a fait appel de la décision de la direction de licencier notre camarade Fabrice Pone.

2 rassemblements ont déjà eu lieu le 23 novembre :

Un devant l'entreprise avec l'UL de Dole et un autre devant la Dirrecte à Lons où une délégation a été reçue par le Directeur du Travail.



CONGRES UL LONS

Un congrès offensif (Extraits du discours)

8 jours après l'arrivée du beaujolais nouveau, voici pour l'UL le secrétaire nouveau. Soyez assuré que sa robe est de couleur rouge vif comme nos drapeaux, avec un nez revendicatif, des arômes de lutte et de manifestations, et surtout avec un goût de cerise, tout ça en prévision de l'arrivée du temps des cerises, comme le disait le grand Jean Ferrat « Ah qu'il vienne au moins le temps des cerises ».

Nous venons de sortir de 5 années de droite dure, si l'on a pas toujours réussi à obtenir ce que l'on voulait, on doit être fiers des combats menés. « Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. » Alors je suis partisan du « qui ne tente rien, n'a rien ». « L'histoire sociale enseigne qu'il n'y a pas de politique sociale sans un mouvement social capable de l'imposer »

La droite dure, fait place à la gauche conciliante avec le patronat. Syndicalistes, nous avons un rôle à jouer dans l'évolution de la politique sociale de la société. Indépendance ne veut pas dire neutralité, ne restons pas sur le banc de touche regarder les politiques jouer le match à notre place, descendons sur le terrain pour exiger que nos revendications légitimes soient prises en compte, telles que la retraite à 60 ans à taux plein ou encore le SMIC à 1700€. **Sarkozy ou Hollande, nos revendications restent d'actualité et il nous faudra les imposer.** Alors UTOPIE la retraite à 60 ans ? Le SMIC à 1700€ ?

Pas d'argent, c'est la crise, vous savez ?!! On vous sert la soupe de l'austérité. Et après la guerre de 39-45, il y en avait des sous ? Ambroise Croizat, député ouvrier communiste ET membre de la CGT, a déposé à l'assemblée nationale les lois sur la sécurité sociale et sur les retraites. Propositions issues directement du programme du Conseil National de la Résistance.

Et bien oui, c'était de l'UTOPIE. Osons, revendiquons, « Il n'y a pas de grande réalisation qui n'ait été d'abord utopie. » « Le progrès n'est que l'accomplissement des utopies. » « L'utopie n'est que le nom donné aux réformes lorsqu'il faut attendre des révolutions pour les entreprendre. »



Dans nos boîtes, tachons déjà de faire appliquer le droit. Des conventions collectives pas appliqués, des heures supplémentaires non payés, des congés pas payés, il y en a à foison. Si la lutte ne paie pas dans ce cas, il nous restera le droit. « Si vous avez la force, il nous reste le droit. » disait Victor Hugo. Ensuite seulement nous aurons la tâche de faire émerger des nouvelles revendications. « Marcheur, il n'y a pas de chemin, le Chemin se fait en marchant. » disait Confucius. C'est en revendiquant et en luttant pour obtenir des avancées que nous marcherons et construirons un véritable progrès social.

Notre rôle de syndicaliste, impose que nous soyons acteurs du progrès social dans nos boîtes et également en dehors de nos boîtes. Faisons la chasse aux injustices autour de nous.

« Soyez surtout capables de ressentir, au plus profond de vous-mêmes, toute injustice commise contre quiconque en quelque partie du monde. C'est la plus belle vertu d'un révolutionnaire. » Ca doit être la plus belle vertu d'un Cégétiste.

Revendiquons, luttons et imposons notre politique sociale, en ayant en tête que celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu.

Tomber est un droit, se relever est un devoir.

Pas d'UTOPIE, les Utopies d'aujourd'hui seront les réalités de demain.

Alors, on lâche RIEN !

Pascal Loureiro



DE L'ARGENT IL Y EN A !

LA PREUVE... à SKF

Depuis des années, nos salaires n'évoluent que sur la base des augmentations légales du SMIC.

Le raz le bol c'est maintenant. CELA SUFFIT !!!

Sur le bassin de Lons comme partout, les salariés sont confrontés à des difficultés de plus en plus insoutenables alors que **les profits continuent de remplir les poches des actionnaires !**

Des fortunes personnelles indécentes s'amassent. Pour la seule année 2011, Besnier (Lactalis): 3,1 milliard d'€ c'est-à-dire + 24%, BEL : 650 millions + 11,5%.

Mais bien sûr, c'est **NOUS** les salariés qui coûtions toujours trop cher. A entendre les patrons, c'est la crise, on ne peut pas faire autrement... « Il faut donc baisser le coût du travail, instaurer la flexibilité et en finir avec le contrat de travail à durée indéterminée... »

Seulement tout cela existe déjà en Grèce, en Espagne, au Portugal avec les plans d'austérités et les salariés ne voient pas leur avenir s'améliorer ! Au contraire, c'est de pire en pire !!!

C'est toujours plus pour les patrons et rien pour les salariés

Cela suffit de payer leur crise, cela suffit de créer des richesses par notre travail pour les seules poches des actionnaires, on veut des augmentations de salaires dignes de notre TRAVAIL

Victoire des SKF à Lons-le-Saunier

"Il n'y a pas 36000 solutions pour se payer une augmentation de salaire : soit on gagne en productivité, soit on augmente les prix." Voici les propos tenus par la direction lors des Négociations sur les salaires à SKF. On aurait pu se dire en écoutant ces propos qu'on n'aurait pas grand chose. Réponse directe du Délégué Syndical CGT "Moi je vous en propose une 3ème, que les actionnaires en prennent un peu moins pour que les salariés en aient un peu plus et tout le monde sera satisfait."

Un peu moins de 24 heures de grève, suivie par environ 95% des salariés, et bien le taulier a cédé, ILS ont obtenu suite à ce bras de fer 4% d'augmentation générale sur les salaires avec un minimum de 75€ par salariés.

IL FAUT LUTTER MAINTENANT TOUS ENSEMBLE POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES AVEC LA CGT

Elections

ELECTIONS – INTERMARCHE – 212 salariés- Commerce :

Après les élections professionnelles du 23 novembre, les salariés de la base Intermarché de Rochefort sur Nenon ont de nouveau fait confiance au syndicat CGT pour défendre leurs intérêts et faire valoir leurs droits. En effet, avec des résultats atteignant 75,86% en CE et 70,78 en DP, la CGT reste largement majoritaire. Tout cela est encourageant pour les échéances à venir qui attendent les élus « préparation vocale », « Déménagement et agrandissement de la base », et « centralisation des gammes etc. »



ELECTIONS – CREDIT MUTUEL – 24 salariés- BANQUES :

Sur 24 salariés inscrits, 18 ont voté et 2 élus avec respectivement 14 et 15 voix. La CGT a donc obtenu 80% des suffrages.

Au niveau de notre Fédération Centre-Est Europe, les élections au CE des CCM Cee, la CGT a obtenu 9.67% des voix et n'a donc pas d'élus puisque elle n'est pas représentative au regard de la loi de 2008.



STAGES

Formation syndicale niveau 1 Dole :

10 militants ont suivi cette formation leur permettant de mieux connaître la société, les revendications, la CGT, pour avoir les outils et connaissances nécessaires ensuite pour mener leur activité syndicale.

Le stage était dirigé par Pascal Sebelon.



Formation des élus CHS-CT :

6 militants ont suivi le stage CH-SCT du 26 au 30 novembre à Lons.

Ce stage était animé par nos camarades Michel Soyard et Philippe Chavanon.

Les stagiaires ont pu mesurer l'importance et le champ du domaine CH-SCT.





13 décembre 2012

Allons dire au Medef et aux employeurs : la précarité, la flexibilité, le chômage, les bas salaires : ça suffit !!!

Nous voulons vivre mieux, de l'emploi stable et bien rémunéré pour tous !

Une protection sociale qui réponde à nos besoins !

Nous refusons la baisse des prestations de nos retraites complémentaires !

C'est le capital qui coûte cher !

**Dividendes versés aux
actionnaires du CAC40 :**
39 milliards € en 2007,
37 milliards € en 2008,
35 milliards € en 2009,
40 milliards € en 2010.

**200 milliards d'€
d'aides publiques,
c'est l'équivalent
annuel de la totalité
des richesses créées
par le secteur
industriel en France.**

Financement de la protection sociale :

- **1% d'augmentation
des salaires =
+ 2,5 milliards d'€ ;**
- **égalité salariale
femmes / hommes =
+ 4 milliards d'€ ;**
- **10 000 emplois
créés = + 1,3
milliard d'€ ;**
- **lutte contre le
travail illégal = + 6
milliards d'€**

Des négociations interprofessionnelles sont en cours entre les organisations syndicales de salariés et les représentants des employeurs sur la « sécurisation de l'emploi » et les « retraites complémentaires ARRCO - AGIRC ».

Le Medef utilise la crise pour imposer une véritable « régression sociale » en faisant un chantage permanent : les entreprises seraient au bord du gouffre, en grande difficulté, au point qu'il faudrait accepter une remise en cause des droits sociaux, plus de flexibilité pour les salariés, plus de facilité pour licencier pour les employeurs et tout cela au nom de la compétitivité...

Ce serait la fin du contrat de travail qui fixe les conditions d'emploi, de travail et de rémunération.

Le CDI serait encore trop rigide : le Medef veut généraliser les contrats de mission ou les contrats intermittents. Les procédures de licenciement seraient trop contraignantes, il veut limiter les recours en justice et les montants des indemnités, réduire les délais de procédure. Bref, tout pour contourner le licenciement économique et ses obligations vis-à-vis du salarié.

D'après le Medef, les entreprises ne pourraient plus financer les régimes de retraites complémentaires ; la seule solution serait une baisse drastique des

prestations pour 18 millions de salariés et 11 millions de retraités. La perte du pouvoir d'achat pourrait s'élever à 6 % !

**Les efforts sont décidément toujours
demandés aux mêmes !**

**La CGT a décidé d'alerter les
salariés, les retraités, les privés
d'emplois et les appelle à
intervenir ensemble en
direction des employeurs et du
Medef le jeudi 13 décembre
2012 pour faire entendre leurs
revendications dans les
négociations.**

Nous contestons les 20 milliards d'euros supplémentaires « d'allègement du coût du travail » que vient d'obtenir le patronat. Ils s'ajoutent aux 172 milliards d'euros d'aides publiques dont bénéficient déjà les entreprises. Les derniers chiffres du chômage, avec 5,2 millions demandeurs d'emploi toutes catégories confondues, démontrent l'inefficacité de ces logiques.

Le gouvernement, suite à l'interpellation de la CGT, s'est engagé à évaluer l'efficacité des aides publiques. Il faut maintenant obtenir les modalités.

La CGT demande que les aides publiques servent à l'emploi, aux qualifications, à la recherche.

Négociations en cours

L'avenir de l'industrie et de l'emploi nécessite un nouveau mode de développement fondé sur une véritable valorisation du travail. C'est le travail qui est créateur de richesse et c'est bien le capital qui coûte cher. Il faut que les richesses produites par le travail soient investies dans une politique qui place la réponse aux besoins sociaux au cœur de la relance économique. Cela passe par une véritable politique de création d'emplois stables et bien rémunérés pour toutes et tous, les jeunes, les salariés seniors et une protection sociale de haut niveau.

Le social, c'est le moteur de l'économie. La vie, c'est tout le temps, pas seulement quand il y a du travail !

Retraite

Il n'y a pas d'urgence à traiter les régimes complémentaires puisque une concertation va s'ouvrir au printemps 2013 sur la retraite.

La CGT propose :

- d'instaurer une modulation des cotisations patronales liées aux politiques d'emploi et de salaires des entreprises : plus elles précarisent, plus elles cotisent ;
- mettre à contribution les revenus financiers au même niveau que les cotisations en vigueur ;
- soumettre à cotisation l'épargne salariale, les bonus et les stocks options.

Sécurisation de l'emploi

Pour les 7 millions de salariés qui changent ou qui perdent leur emploi chaque année, ils perdent la quasi-totalité de leurs droits.

La CGT propose :

- rendre effectif la transférabilité des droits et le maintien dans l'emploi ;
- instaurer des droits nouveaux d'intervention des représentants des salariés pour intervenir sur les stratégies des entreprises, notamment par un droit suspensif sur les licenciements et pour transformer la précarité en emploi stable ;
- davantage de droits pour les salariés précaires ;
- dissuader le recours abusif aux contrats précaires, agir sur le travail dissimulé et les ruptures abusives de contrats de travail.

La mobilisation, c'est maintenant ! Il faut peser sur les négociations, sans attendre.

Le 13 décembre, dans les entreprises devant les chambres patronales, rassemblons-nous ! Parlons de nous ! Faisons-nous entendre !

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL

Jeudi 13 Décembre 2012

DOLE : 11 h 00 Devant le MEDEF

54, rue Bougauld

Covoiturage : Départ de Lons à L'UD : 9 H 30

Inscriptions UD CGT 03 84 24 43 65 ou ud39@cgt.fr

TRACT: violences faites aux femmes

25 novembre 2012

Lutter contre les violences faites aux femmes dans la vie, comme dans le travail !

Toutes et tous ensemble, le 25 novembre 2012, « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », rappelons qu'à la CGT aussi, nous luttons contre les violences sexistes et sexuelles au travail !

Dénonçons la réalité des violences que vivent les femmes au travail

Humiliations, blagues graveleuses, gestes obscènes, attouchements, remarques sur le physique, injures, propos à caractère sexiste et sexuel, revues ou images pornographiques, harcèlement sexuel, exhibition sexuelle, mains aux fesses, viol... Les chiffres (Insee) dont nous disposons datent de 2008 et indiquent que **4,7 % des viols et 25 % des agressions sexuelles, dont sont victimes les femmes se produisent au travail !** Cette violence relève donc bien d'un phénomène social, tant elle est étendue, mais malheureusement encore trop peu dénoncée par les femmes qui, elles-mêmes, ont du mal à se reconnaître comme victimes de violences. Souvent c'est un sentiment de honte et de culpabilité qui entraîne ce silence

La violence envers les femmes est intolérable et inacceptable, c'est la manifestation la plus aiguë des inégalités entre les femmes et les hommes

Les violences subies prennent différentes formes : psychologiques, physiques, verbales, économiques ou sexuelles. Les manifestations sont multiples : discriminations sexistes, violences physiques, harcèlements sexuels, sentiment d'insécurité, insultes, viols, prostitution, représentations dégradantes de l'image des femmes, mutilations génitales féminines, mariages forcés... Certaines femmes subissent plusieurs types de violences.

2,5 millions de femmes seraient victimes de violences conjugales en France soit 9,1 % de la population féminine française. Parmi elles, seules 9 % auraient porté plainte en 2011, et 18 % auraient obtenu un certificat médical. On estime aujourd'hui qu'en France, une femme décède tous les deux jours et demi, victime de violences conjugales.

Les violences ont des répercussions sur la santé mentale pour plus de 80 % des victimes : stress, angoisse, dépression, tentatives de suicides, symptômes post-traumatiques... Pour plus de la moitié des femmes, les violences ont des répercussions sur la santé physique, et pour 40 % d'entre-elles, à la fois sur leur santé physique et leur santé mentale.

La violence conjugale se rencontre dans toutes les classes sociales mais touche plus durement encore les femmes les plus fragiles, jeunes ou en situation de précarité économique (étude 2012 de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales).

Une étude récente de l'Insee révèle l'ampleur des manifestations du sexisme :

- plus d'une femme sur sept a subi des insultes et dans plus de la moitié des cas, les injures utilisées sont à caractères sexistes ;
- les femmes sont fréquemment invectivées sur leurs manques de compétence. Les femmes ayant au moins un diplôme universitaire sont presque deux fois plus souvent victimes d'injures que les femmes sans diplôme ;
- plus d'une femme sur vingt a été menacée et, dans la moitié des cas, la menace a été utilisée comme une arme pour contraindre la femme à effectuer quelque chose ;
- plus d'une femme sur vingt a subi des gestes déplacés. Dans la majorité des cas, la victime connaît l'agresseur et ces gestes se produisent dans un quart des cas sur son lieu de travail ou d'étude !

Contrairement à une idée trop répandue, les violences faites aux femmes ne sont pas qu'un problème d'ordre privé.

Le monde du travail est aussi un lieu où les femmes sont exposées aux violences sexistes et sexuelles de certains hommes



Les violences sexuelles sur le lieu du travail sont une menace sur l'emploi et la carrière : refus d'embauche, détérioration des conditions de travail, notation bloquée, mutation, refus de promotion, mise au « placard », déqualification, licenciement, etc.

Ces violences au travail ont des conséquences importantes sur leur santé, leur travail et leur vie familiale : difficultés rencontrées avec leur mari ou compagnon, les enfants. Elles culpabilisent de ne plus être disponibles pour eux, de pleurer devant eux, de ne plus être attachées à la vie.

L'Association contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) déclare que 95 % des femmes qui subissent des violences psychologiques ont perdu leur emploi, par licenciement ou démission !

La première violence faite à de nombreuses femmes par les employeurs est financière : les femmes sont moins payées et plus précarisées, elles sont plus au chômage, alors même qu'elles ont un niveau de diplôme souvent supérieur et elles subissent du temps partiel imposé.

Les chiffres nous indiquent la gravité de la situation et des violences multiformes que subissent les femmes dans notre société. **Mais ce phénomène social est loin d'être une fatalité ! La CGT porte l'idée qu'une société non sexiste et non violente est possible.** Il faut la construire en agissant par la prévention des comportements sexistes et violents à tous les échelons de la société.

La CGT est engagée dans la lutte contre toutes formes de violences faites aux femmes

L'accueil et l'accompagnement des victimes dans nos entreprises est essentiel.

Plusieurs lois récentes renforcent les moyens de combattre les discriminations, le sexisme et les violences faites aux femmes : il faut les faire appliquer dans l'entreprise et dans la société. Aller à l'information, se former, exiger des campagnes de prévention, solliciter la médecine du travail, et s'emparer de façon offensive des négociations annuelles obligatoires (NAO), des CHSCT, des négociations sur l'égalité professionnelle. **C'est là que le sort des femmes se joue réellement dans l'entreprise et rien ne se fera sans l'intervention des femmes, des hommes et des organisations de la CGT !**

Les principales lois ou accords

- loi du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- loi du 16 novembre 2001 relative à la lutte contre les discriminations ;
- directive du 23 septembre 2002 (charge de la preuve, discrimination indirecte) et par l'ouverture de nouveaux droits (congé de maternité, harcèlements, etc.) ;
- accord national inter-professionnel du 1er mars 2004 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- loi du 30 décembre 2004 sur la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité ;
- loi sur le harcèlement (moral et sexuel) ;
- loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux conséquences de ces dernières sur les enfants ;
- loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel.

Il est bien embêté le Père Noël entre son désir de récompenser les enfants sages avec une multitude de jouets et la crainte d'offrir des cadeaux empoisonnés.

Comme tout ce qui concerne les produits de consommation, il règne un flou artistique sur les conditions de mise sur le marché des produits. Le jouet et le jeu représentent une manne économique formidable qui attire les appétits de la filière. En Europe 80 millions d'enfants ont moins de 14 ans, le marché emploie 100 000 salariés dans 2 000 entreprises. Il se caractérise par un déficit de 5 milliards d'euros principalement au profit des pays du sud-est asiatique, 86% avec la Chine. Si on intègre que 70 % des jouets plastiques proviennent de ce pays, on comprend la légitime inquiétude des consommateurs. En 2010, le marché pour la France atteignait la somme de 3,05 milliards, le secteur exportait 0,367 milliards et importait 1,539 milliards dont 61% avec la Chine.

Il existe en fait deux normes qui devraient être un label de sécurité.

La norme CE qui découle d'une directive européenne et qui est apposée sur le produit par le producteur, ou l'importateur sur production d'une attestation de conformité par rapport à la directive CE. Tous les jouets ne sont pas concernés et les préconisations de sécurité sont lâches, les contrôles inexistantes.

La norme NF n'est pas obligatoire, mais elle est apposée après un véritable contrôle d'un laboratoire indépendant. Acheter un jouet estampillé NF c'est bénéficier d'une meilleure garantie, mais toutes les catégories de produits ne sont pas sur le marché avec ce label.



La France renforce tout de même le contrôle en donnant à la douane la possibilité de faire analyser les produits importés (que sur les propriétés physiques et mécaniques des marchandises) dans un de ses 9 laboratoires. Cette analyse se fait soit lors du passage des frontières nationales, soit en prélevant dans les rayons des vendeurs les jouets qui seraient rentrés sur le territoire par une frontière d'un autre Etat membre de la communauté européenne. En 2008, 42% des jouets contrôlés par la douane présentaient un risque pour les enfants.

Il faut aussi souligner une recrudescence des contrefaçons fabriquées en dehors de toute réglementation. Notons que si la responsabilité du vendeur est établie il encourt une lourde sanction pénale et financière.

L'Europe est loin d'être à la pointe de l'action pour garantir une sécurité satisfaisante au consommateur dans ce domaine. Les Canadiens exercent une surveillance très sévère des importations, les Suisses ont rejeté à plusieurs reprises des quantités énormes de jouets. Le risque est bien réel quand on sait que deux géants du secteur, Mattel et Toys'r'us ont rappelé des millions de jouets au cours des derniers mois.

En résumé on ne peut se fier à aucun repère ou étiquetage. Le choix d'une grande marque ne garantit rien, les produits sont largement importés de la Chine, avec une circonstance aggravante dans la pression effectuée par les donneurs d'ordre pour comprimer les coûts, ce qui exclut toute vérification de la qualité. La matière n'est pas non plus garante du non emploi de produits chimiques, les vernis ou peintures qui décorent les objets en bois se sont révélés souvent toxiques.

Alors « **petit papa Noël** » ouvre bien grand tes yeux, choisis quand tu le peux la norme NF, à défaut au moins la norme CE, lis attentivement les étiquettes pour prendre connaissance des mises en garde, de l'âge de l'enfant préconisé par le constructeur, n'hésite pas pour les petits à ôter toutes les petits accessoires mal fixés, vérifie que les compartiments recevant les piles sont hors d'atteinte des petites mains. Rappelle toi aussi que la multitude de jouets médiocres ne remplacera jamais un jouet de qualité qui dure. Il faut aussi penser à la fin de vie de ces produits qui contribuent tels le plastique à la détérioration de notre environnement.

Quand, Quoi, Où, Qui ? 2013



Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
22 janvier 2013	CE UD ELARGIE	Lons	Les militants intéressés	
11 au 13 février	STAGE NAO	Lons	Les militants du privé	
11 au 15 mars	STAGE Eco-CE	Lons	Les militants du privé	

A suivre, pour plus d'infos prochainement sur notre site :

www.cgtjura.fr